



## Formation UME

Une formation en visio-conférence

*Avec un formateur-consultant spécialiste en droit funéraire*

Le vendredi 18 mars 2022 de 9h30 à 12h30

**« La reprise des sépultures et la gestion du foncier dans le cimetière communal »**

### **Programme de la formation :**

- Présentation du cadre réglementaire relatif à la bonne gestion d'un cimetière
- Définition d'une stratégie par la collectivité concernant la gestion du foncier existant
- Définition des besoins en terme d'emplacements traditionnels et de site cinéraire
- Prévision ou non d'une extension du cimetière en fonction de l'état des lieux des sépultures existantes, des emplacements disponibles
- Identification des aspects contentieux de la législation funéraire pour sécuriser les procédures et pratiques de la collectivité